

Le Journal de Pussigny 2023

Bonne année



Carte d'identité de Pussigny

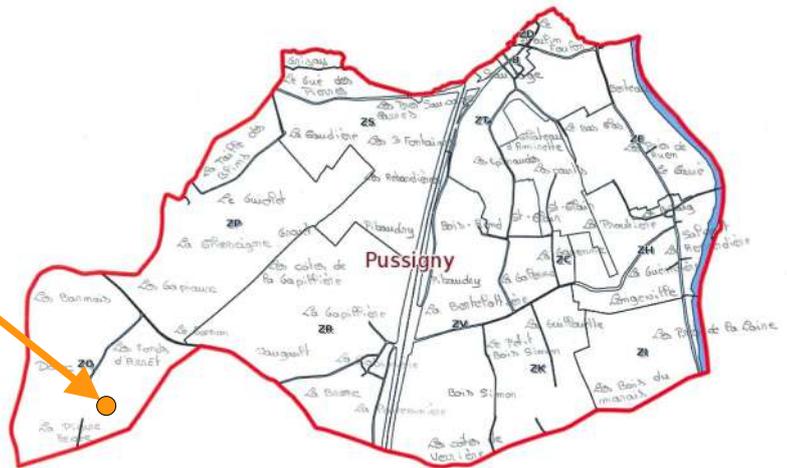


Population : 160 habitants (chiffre du recensement de la population 2022)

Superficie : 848 hectares

Situation géographique : 54 kilomètres au Sud de Tours (50 minutes)
17,3 kilomètres de l'autoroute A10 (15 minutes)
4,7 kilomètres de la gare SNCF de Port de Piles (5 minutes)

Administration : Arrondissement de Chinon
Canton de Sainte-Maure-de-Touraine
Communauté de Communes Touraine Val de Vienne (CCTVV)
Préfecture d'Indre-et-Loire (Tours)
Sous-Préfecture de Chinon



Secrétaire de mairie : Laura CAZEAUX

Employés communaux : Laurent AMIRAULT et Valérie GOURBILLON

Horaires d'ouverture de la mairie : Lundi de 14h30 à 18h00
Mercredi : 14h00 à 17h00
Vendredi : 8h45 à 12h00

Coordonnées de la mairie : Adresse : 5 Rue de la mairie 37800 PUSSIGNY
Téléphone : 02 47 65 01 02
Mail : mairie.pussigny@orange.fr
Site internet : <https://mairie-de-pussigny.fr/>
Application mobile : PanneauPocket

Le mot du Maire



L'année 2022 s'est terminée dans une ambiance plutôt morose.

Les années passent et malheureusement, nous constatons de plus en plus d'instabilité dans le monde et nous voyons nos libertés menacées ...

En effet, le spectre d'une guerre que nous pensions inimaginable est depuis le 24 février remis en cause et est devenu une réelle menace pour la France, l'Europe et le Monde.

Souhaitons cependant que la diplomatie l'emporte sur la barbarie afin de retrouver une qualité de vie en harmonie avec nos valeurs.

Revenons à Pussigny.

Vous avez sûrement remarqué que cette année, la commune n'a pas souhaité installer les illuminations de Noël.

En effet, le conseil municipal à l'unanimité, pense qu'il faut être solidaire afin d'éviter au maximum des coupures d'électricité pour ceux dont c'est le moyen de chauffage.

Cependant, je tiens à remercier les personnes qui se sont mobilisées bénévolement et qui ont fabriqué des figurines en bois, que l'on peut contempler sur la place de notre village afin de préserver la magie de Noël.

Je remercie le conseil municipal ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent au sein de leurs associations respectives pour animer et faire vivre notre commune et je sais combien cela est difficile.

Enfin, je remercie les employés communaux pour l'investissement qu'ils montrent dans les tâches qui leurs sont confiées.

En 2022, le conseil municipal a favorisé les projets en lien avec la sécurité des administrés.

C'est dans cet esprit que des travaux d'aménagement pour réduire la vitesse sont en cours dans le bourg (*voir page 10 pour le descriptif des travaux*).

En effet, malgré tous les efforts et les équipements qui ont déjà été faits pour faire baisser la vitesse, rien n'y fait. Il arrive encore trop souvent et très régulièrement que des véhicules traversent le bourg à des vitesses excessives à plus de 130 km/h. Ces nouveaux aménagements devraient rendre difficile de telles exactions.

La municipalité a aussi fait l'acquisition d'un défibrillateur qui est installé sur le mur des toilettes publiques sur la place. Il peut être utilisé à tout moment en cas d'urgence et cela sans demande préalable.

Une boîte à livres a également été installée juste à côté du défibrillateur et elle n'attend plus que vous pour la faire vivre et la renouveler.

Cette année devrait voir la construction d'un préau dans le terrain de loisirs en bas de la place communale.

Dans le même temps, une étude sera menée sur l'aménagement du parvis de l'église.

Ces ouvrages ne se feront qu'à la condition qu'ils puissent être financés sans endettement supplémentaire pour la commune.

La fibre, qui devait être installée sur l'ensemble de la commune avant fin 2022, a du retard. Cependant, tous les habitants devraient être raccordables d'ici fin 2023.

Je vous souhaite au nom de la municipalité, tous nos vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

En espérant que les relations internationales retrouvent une certaine sérénité.

Bonne année.

Alain DUBOIS, le Maire

Les rencontres en mairie

L'équipe municipal a pu partager un moment d'échanges avec différents représentants.



Le 19 janvier 2022 :
Rencontre avec Val de Loire Fibre

Le 14 février 2022 :
Rencontre avec Madame Elise BARBOTTIN et
Monsieur Régis DESIDERI du Service Territorial
d'Aménagement.



Le 10 juin 2022 :
Rencontre avec Monsieur Philippe ROUILLET
du CRTE de la CCTV

Le 21 septembre 2022 :
Rencontre avec Messieurs Théo CHAMPION-
BODIN et Laurent CATOT, responsables du
service éclairage public au SIEIL37





Le 08 novembre 2022, Alain DUBOIS, le Maire et Laura CAZEAUX, la secrétaire, ont été conviés à une conférence tenue par Monsieur Grégory MORTIER, Directeur du Territoire Grand-Ouest, en présence de Madame Nadège ARNAULT, Conseillère Départementale et de 4 assistantes sociales des MDS de notre territoire.

Ces Maisons Départementales de Solidarité sont à votre service.
 Pour de plus amples informations, n’hésitez pas à nous contacter en mairie.

Pôle Action Sociale	Pôle Enfance	Pôle Protection Maternelle et Infantile	Pôle Insertion	Autonomie : personnes âgées / personnes en situation de handicap
<ul style="list-style-type: none"> - Accès au droit et aide à la vie quotidienne, surendettement - Soutien psycho social - Habitat / Logement - Prévention Enfance / Information préoccupante - Majeurs vulnérables - Insertion sociale et professionnelle - Violences conjugales 	<ul style="list-style-type: none"> -Prévention et protection des enfants et de leurs familles -Evaluation des Informations Préoccupantes -Soutien matériel, éducatif et psychologique apporté aux jeunes et à leurs familles Accompagnement des jeunes majeurs - Accès à l'autonomie (en lien avec les autres pôles) 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement à la parentalité - Prévention Enfance / Information préoccupante - Consultation de pédiatrie préventive - Bilan de santé en école maternelle - Suivi santé des enfants confiés 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien d'orientation dès l'ouverture du droit - Suivi du Parcours d'insertion de la personne - Mise en œuvre des actions en faveur de l'insertion des publics - Animation du réseau partenarial local 	<ul style="list-style-type: none"> - Information et orientation des personnes âgées et en situation de handicap (enfants et adultes) en lien avec la problématique de perte d'autonomie - Les conseillers autonomie travaillent également en partenariat étroit avec notamment la MDPH et les référents APA.

MDS de L'Île BOUCHARD

28 rue de la République
 37220 L'ILE BOUCHARD
 02 47 58 51 27

Tous les jours de 14h à 17h
 (sauf mercredi)



MDS Siège CHINON

6 rue des Courances
 37500 CHINON
 02 47 93 14 35

Tous les jours de 9h à 12h30/ 13h30 à 17h

MDS Sainte MAURE

31 rue de la Petite Gare
 37800 Sainte-Maure-de-Touraine
 02 47 65 42 25

Tous les jours de 9h à 12h

Défibrillateur

Un défibrillateur a été installé sur le mur des toilettes publiques de la Place Communale.



Les bons gestes à avoir si une personne est inconsciente :

Posez-vous la question : est-ce un arrêt cardiaque ?

Prenez les mains de la victime et demandez-lui de les serrer s'il vous entend.

Si aucune réaction, dégagez les voies respiratoires de la victime et essayez de sentir s'il y a un souffle tout en regardant si la poitrine se lève.

Si vous ne constatez rien, contacter les urgences : 15, 18 ou 112.

Signalez l'arrêt cardio-respiratoire, localiser la victime auprès des secours, demander à un tiers d'aller chercher le défibrillateur si vous en avez la possibilité.

Dégagez la poitrine de la victime, en déchirant les vêtements s'il le faut et démarrer le massage cardiaque : placer vos mains l'une sur l'autre au milieu de la poitrine. Vos bras doivent être tendus et vos épaules positionnées au dessus de la poitrine de la victime.

Comprimez verticalement le sternum en l'enfonçant de 5 à 6 cm avec la paume de votre main. Appuyez avec l'ensemble de votre corps et pas seulement avec vos bras et vos mains.

Après chaque pression, laissez la poitrine de la victime reprendre sa position initiale. Cela permet au sang de revenir vers le cœur. La compression et le relâchement doivent être de durée égale.

Effectuez entre 100 et 120 compressions par minute (soit environ 2 par seconde) jusqu'à l'arrivée des secours ou d'un défibrillateur cardiaque.

Si une personne vous apporte le défibrillateur, suivez les instructions de l'appareil qui vous guidera vocalement, étape par étape, en attendant l'arrivée des secours.

Une formation a été proposée aux habitants le 22 juin dernier.



La fibre

Une réunion publique a été organisée le 23 février 2022 par la collectivité avec la participation de Val de Loire Fibre afin de faire un point sur l'avancée de la fibre optique sur notre commune.

Le programme de déploiement prévoit que 100% du territoire, même l'habitat isolé, soit raccordable à la fibre **d'ici fin 2023** et selon un calendrier pré-établi. Il s'agit du programme de déploiement le plus complet et le plus ambitieux de la Région Centre.

Le déploiement s'échelonne par secteur technique et géographique jusqu'à fin 2023. Lorsque des travaux sont terminés, des actions de communication sont mises en place auprès des habitants concernés qui sont rapidement contactés par les opérateurs présents sur le réseau.

Sur un même secteur, les ouvertures commerciales peuvent s'échelonner en fonction des contraintes ou des difficultés techniques et il est très rare que toute la population d'une commune puisse, en même temps, souscrire à un abonnement fibre.

Si vous êtes éligible sur le site www.valdeloirefibre.fr, la liste des opérateurs commerciaux déjà présents s'affiche automatiquement. Les autres opérateurs arriveront selon leur propre rythme, au fur et à mesure sur le réseau.

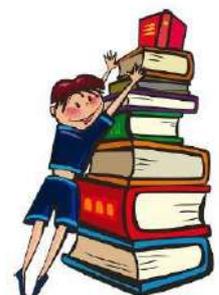


La boîte à livres



Une boîte à livres a été installée sur le mur des toilettes publiques de la place communale.

Elle n'attend que vous pour se renouveler.



Diagnostics archéologiques : projet parvis de l'église

Une présentation des diagnostics archéologiques réalisés autour de l'église a été organisée par la mairie en présence de Monsieur Pierre PAPIN, du service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire, le vendredi 9 décembre dernier.



Le diagnostic archéologique est un mode de recherche mis en œuvre lorsque des travaux d'aménagement menacent de détruire des vestiges, prescrit par l'État. Lors de ces diagnostics sont réalisés des études, des prospections et des sondages, de manière à mettre en évidence et à caractériser les vestiges archéologiques : étendue, profondeur, nature, datation, état de conservation.

Pour le projet d'aménagement du parvis de l'église, des diagnostics archéologiques ont été réalisés gratuitement pendant 3 semaines, en présence de 4 à 5 archéologues du SADIL (Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire), sur une emprise de 750 m² dont 37 m² d'ouvertures réparties en 7 sondages.

Ont été découverts 65 faits archéologiques, dont 45 sépultures certaines ou probables, mais aussi des murs, des fosses, des sols, ... Une chronologie allant principalement de l'époque romaine à nos jours.

A la suite des diagnostics réalisés, deux semaines de travaux en laboratoire ont été nécessaires pour dater les découvertes :

- traitement des données : dessins, plans, photographies, bases de données, ...
- traitement du mobilier : tri, lavage, conditionnement
- recherches documentaires, rédactions des rapports de fouilles

Résultats des diagnostics :

- des traces discrètes d'occupations préhistoriques
- une importante occupation gallo-romaine
- une vaste aire funéraire alto médiévale
- une rétraction de l'aire funéraire au 12^{ème} siècle
- continuité des occupations jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle / début du 19^{ème} siècle : déplacement du cimetière

Cette rencontre aura été riche en informations sur l'histoire de notre commune.

Evolution du diagnostic archéologique devant le parvis de l'église.
Les découvertes étaient à moins de 50 cm de profondeur.



Contrôle sanitaire des EAUX

Affaire suivie par:
Anne-Claire ZABÉ
Tél: 02 38 77 34 58

AFFICHAGE OBLIGATOIRE EN MAIRIE (article D.1321-104 du code de la santé publique)

Destinataires

MADAME, MONSIEUR LE PRESIDENT - SMAEP DE LA SOURCE DE LA CROSS
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE PUSSIGNY

DESCARTES

Prélèvement **00121272** Commune **PUSSIGNY**
 Installation UDI 000510 PUSSIGNY Prélevé le : vendredi 04 novembre 2022 à 11h10
 Point de surveillance P 0000000658 C-P.F. PUSSIGNY par : LABORATOIRE INOVALYS TOURS
 Localisation exacte GAEC"LA POMMERAYE" A PORTS (MR RIDEAU) Type visite : D1

Mesures de terrain

Température de l'eau
 pH
 Conductivité à 20°C
 Conductivité à 25°C
 Chlore libre
 Chlore total

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
16,9	°C					25,00
7,8	unité pH				6,50	9,00
566	µS/cm				180,00	1 000,00
632	µS/cm				200,00	1 100,00
0,08	mg(Cl2)/L					
0.12	mol(Cl2)/L					

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : INOVALYS - SITE DE TOURS 3703
 Type de l'analyse : D1+ Code SISE de l'analyse : 00121942

Référence laboratoire : E221016429-D1+00121942

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)
 Coloration
 Couleur (qualitatif)
 Odeur (qualitatif)
 Saveur (qualitatif)
 Turbidité néphélométrique NFU

0	SANS OBJET					
9	mg(Ft)/L					15,00
0	SANS OBJET					
0	SANS OBJET					
0	SANS OBJET					
0,46	NFU					2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h
 Bact. aér. revivifiables à 36°-44h
 Bactéries coliformes /100ml-MS
 Bact. et spores sulfito-rédu./100ml
 Entérocoques /100ml-MS
 Escherichia coli /100ml - MF

16	n/mL					
24	n/mL					
<1	n/(100mL)					0
<1	n/(100mL)					0
<1	n/(100mL)		0			
<1	n/(100mL)		0			

MINERALISATION

Chlorures
 Sodium

23,7	mg/L					250,00
36,5	mg/L					200,00

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)
 Nitrates (en NO3)

<0,05	mg/L					0,10
0,63	mg/L		50,00			

FER ET MANGANESE

Fer total

137	µg/L					200,00
-----	------	--	--	--	--	--------

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Fluorures mg/L

1.206	mg/L		1,50			
-------	------	--	------	--	--	--

Conclusion sanitaire : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.



À PARTIR DU 02 JANVIER 2023,

on trie TOUS

les emballages !

NOUVEAUTÉ

Dans toutes les communes du territoire du SMICTOM, les habitants pourront déposer **tous les emballages (hors verre) dans les bacs ou les sacs jaunes**. Tous les emballages en plastique seront maintenant triés pour être valorisés.



À PARTIR DE 2023, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIERONT :

- Soit dans le sac jaune pour tous les foyers étant doté d'un bac gris individuel.
- Soit en vrac dans le bac jaune pour les foyers en point de regroupement. La mairie ne distribuera plus de sacs jaunes pour ces foyers mais ils recevront, dans leur boîte aux lettres, un sac de précollecte permettant de stocker les emballages avant de les déposer en vrac dans le bac jaune.

Les sacs d'ordures ménagères résiduelles seront toujours à déposer, dans un sac résistant et fermé, dans le bac gris.

NOUS SOMMES TOUS ACTEURS DU RECYCLAGE !

ENGAGEONS-NOUS EN TRIANT PLUS !

En fin d'année, le SMICTOM lancera une grande campagne de communication où vous trouverez toutes les nouvelles consignes de tri.

www.smictom.com

0 800 196 595 Service & appel gratuits

A compter du 1^{er} janvier 2023, les habitants qui sont en regroupement pour les ordures ménagères n'auront plus de sacs plastiques jaunes.

Vous aurez à votre disposition un sac réutilisable. Il vous suffira de le vider dans les conteneurs jaunes.

Bornes incendie



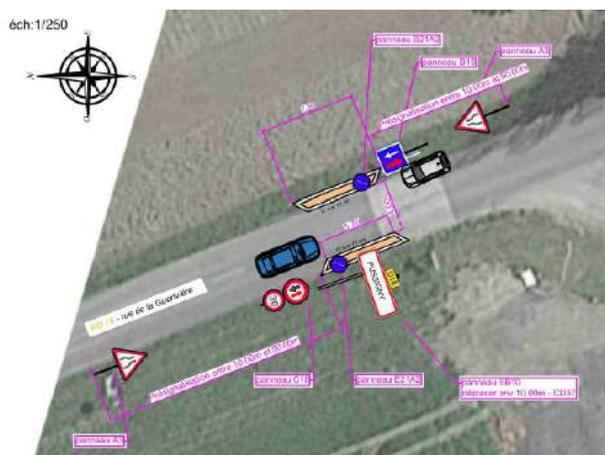
Un recensement des bornes incendie a été réalisé et présenté par l'Adjudant QUEVAL du Pôle Prévention et Organisation des Secours du SDIS.

Dans l'ensemble, les débits et pressions recommandés sont très satisfaisants mais il est relevé que trois hameaux (*Bois Rond, Petit Bois Simon et la Chasseigne*) ne sont pas correctement desservis par une défense incendie.

Aménagement pour la sécurisation du centre-bourg

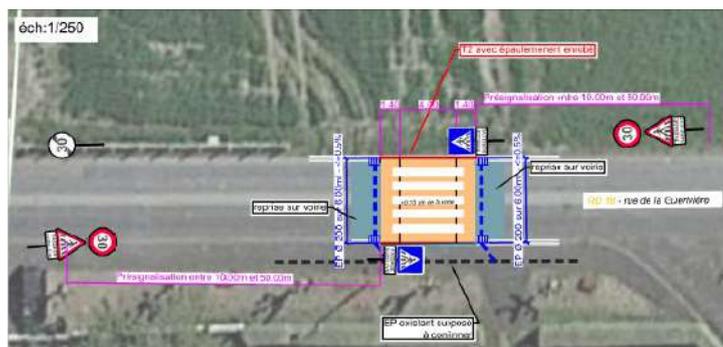
La commune a relevé un problème persistant de vitesses excessives sur la RD18 qui traverse le village. Cela génère ainsi une insécurité routière au regard des déplacements des habitants et des enfants à proximité de l'arrêt des cars scolaires.

La municipalité a ainsi fait le choix de créer des aménagements pour la sécurisation du bourg, qui sont en cours de réalisation.



Ecluses aux entrées d'agglomération Nord et Sud de la RD18.

Plateau surélevé Rue de la Guérivière (après le croisement avec la Route de Saint-Clair).



Ralentisseur Rue de la Guérivière (avant le croisement avec le Chemin du Calvaire).

Ces aménagements coûtent 26 208,43 € HT, dont 10 458,70 € HT sont subventionnés par le reversement des amendes de police du Service Territorial d'Aménagement.

Présentation Pauline

Notre secrétaire actuelle Laura sera en congé maternité et sera remplacée par Pauline SOULAS.

Celle-ci est déjà secrétaire sur la commune voisine de Ports-sur-Vienne. Les horaires du secrétariat seront modifiés, elle vous accueillera à Pussigny les mercredis et vendredis de 13h00 à 17h00 à compter du 10 février prochain jusqu'au 09 juin inclus.

En cas d'urgence, vous pourrez contacter :

- Monsieur Alain DUBOIS, le Maire au 06 30 20 41 66
- Monsieur Samuel ELIOT, 1^{er} adjoint au 06 85 74 91 95
- Monsieur Cyrille BONNIN, 2^{ème} adjoint au 06 60 83 34 18
- Madame Denise FONTAINE, 3^{ème} adjointe au 06 72 41 07 74



Actualisation tarifs salle des fêtes

Tarifs	Personne domiciliée sur la commune	Personne hors commune
Week-End	110,00 €	150,00 €
1/2 journée en semaine	75,00 €	
Vin d'honneur	75,00 €	

L'utilisation de la salle des fêtes est subordonnée au versement d'une caution fixée à 300 euros, par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public



Réservation :
par téléphone : 02 47 65 01 02 ;
par mail : mairie.pussigny@orange.fr ;
via notre site internet <https://mairie-de-pussigny.fr/>
rubrique « La Mairie » puis « Réservation de salle »

Cérémonies



La commune a pu célébrer le 104^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 avec ses habitants, suivi du traditionnel vin d'honneur.

La France a célébré le 77^e anniversaire de la victoire remportée par les armées françaises et alliées du 08 mai 1945.



Chasse – ACCP (Association de Chasse Communale de Pussigny)



Nous remercions la commune pour la subvention.

A l'approche du Nouvel An 2023, l'Association présente ses meilleurs vœux et surtout une bonne santé à tous.

Alain REVEREAU,
Le Président

Comme d'habitude, l'Association des chasseurs de Pussigny remercie les propriétaires et exploitants de pouvoir exercer leur passion afin de réguler la faune et la flore.

Cette année, les dégâts de sangliers sont très importants, nous essayons au mieux d'y remédier.

Plusieurs animaux ont été prélevés lors des battues organisées et nous continuerons.





Permettez-moi de vous présenter tous mes « Bons vœux » pour cette nouvelle année ; qu'elle soit meilleure que les précédentes et riche en découvertes ou aventures. Que chacun puisse profiter de ses passions villageoises qui, toutes réunies, forment un monde cosmopolite !

C'est la raison pour laquelle je vous partage un peu de « Passion créative » ... D'une part, afin d'honorer notre « Pays du fromage », je vous propose une recette toute simple à préparer en mettant l'accent sur celui qui comble nos palais : qu'il soit blanc, cendré ou bleu, celui-ci tient fièrement sa place sur le plateau, mais il se dénote aussi dans les préparations culinaires. En effet, depuis quelques décennies, ce fameux fromage de chèvre se laisse cuisiner au gré des saisons. Ainsi, naissent de nouvelles recettes que nous revisitons à l'ère du temps pour que la transmission du savoir ne se perde pas.

Maryse LAMIRAULT,
Culinographe et verbicruciste



© Photo Maryse Lamirault / Le Coussin des prés / Maryse magazine

Ce « Coussin des prés » est une variante de la « Galette au fromage » que l'on déguste dans le Berry, en l'occurrence, du côté de Martizay et d'Azay-le-Ferron. Autrefois, la galette au fromage trônait largement sur les tables du dimanche lors de grandes fêtes familiales. Cette coutume perdure encore de nos jours.

Ingrédients : 1 fromage de chèvre fermier cendré frais – persillade bien dosée (ail et persil hachés) – sel – poivre – piment d'Espelette – 2 pâtes feuilletées rectangulaires – 1 jaune d'oeuf – (facultatif : mini billes de céréales noires – 1 emporte-pièce en forme de chèvre).

Élaboration en deux temps pour cette délicieuse entrée

La veille : mixez le fromage au robot cutter par à-coups, puis incorporez la persillade, salez et poivrez, mélangez correctement. Mettez la préparation entre deux feuilles de papier film, à l'aide du rouleau à pâtisserie, étalez afin d'avoir un rectangle plus petit que la pâte feuilletée ; saupoudrez la surface de piment d'Espelette (facultatif), replacez le film et repassez doucement le rouleau pour faire pénétrer le piment. Réservez au frigo.

Le lendemain : disposez la plaque de fromage sur la pâte feuilletée tout en gardant 2 cm de livre tout autour, mouillez légèrement cette partie et recouvrez de la seconde pâte. Historiez la bordure à l'aide d'une fourchette et décorez, si vous le pouvez, votre pâte en appuyant assez fort avec l'emporte-pièce chèvre, percez les yeux et posez une céréale. Dotez au jaune d'oeuf et enfournez à 200°C pendant 20 à 25 minutes. Vous aurez l'agréable surprise de voir un joli « coussin » à la sortie du four qui deviendra une délicieuse « galette toute plate », dès que vous l'aurez coupée.

Après deux années de sommeil l'association « les Pussifolies » a pu assurer son 12ème festival avec un public fidèle au rendez-vous qui a manifesté une fois de plus son enthousiasme lors du vote du public et pour la nouvelle formule de restauration (fouées et crêpes).



1^{er} prix : Lloma



2^{ème} prix et prix du public : Véronique FIEVRE



3^{ème} prix : Yves DE SMET

Comme les années précédentes de nombreux artisans ont fait la démonstration de leur savoir-faire tout au long de la journée et un petit concert a clôturé ce 12ème festival.



Nous vous donnons rendez-vous le

dimanche 11 juin 2023

pour la 13ème édition du Festival du Grand Format.

L'association Vivre Ensemble existe depuis maintenant cinq ans.



Après deux années difficiles pour la vie associative, l'année 2022 a permis aux adhérents de se retrouver régulièrement pour leurs activités programmées.

Les mardis après-midi ont été consacrés aux jeux de société ou de plein-air, les jeudis matins à des marches d'environ 8 kilomètres sur les chemins de Pussigny ou des communes voisines.



Les associations sont essentielles à la vie des communes et pour que Vivre Ensemble perdure et se développe, n'hésitez pas à vous joindre à nous pour partager de nombreux moments amicaux.



Besoin de renseignement ?
Contacter nous :

Christian SICARD : 02 47 65 09 92
Denise FONTAINE : 02 47 65 17 40
Annick BRUNET : 02 47 50 94 71

Nous vous souhaitons une très belle année 2023.

Initiation informatique

Suite au congé maternité de Laura, notre secrétaire de mairie, l'initiation informatique reprendra à partir de septembre 2023.

Si vous êtes intéressés, pensez à vous inscrire à l'avance.



Repas des aînés



Cette année encore, de nombreux aînés comme Jocelyne et Michel ont su apprécier le délicieux repas livré à domicile le 18 novembre dernier et ont remercié la municipalité.

Cependant, certaines personnes souhaiteraient pouvoir se rassembler pour cette occasion, afin de partager un moment de convivialité.

Le conseil municipal mènera une réflexion à ce sujet.

France Services

Trois France Services sont à votre disposition pour vous apporter une aide dans vos démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi...

Sainte-Maure-de-Touraine :

77 avenue du Général de Gaulle
37800 Sainte Maure de Touraine

02 47 65 67 70
du lundi au vendredi :
- 9h à 12h sans rendez-vous
- 14h à 17h sur rendez-vous

Richelieu :

3 place Louis XIII
37120 Richelieu

02 47 58 20 70
Lundi 8h30-12h30 et 14h-17h
Mardi 8h30-12h30 et 14h-17h
Mercredi 8h30-12h30
Jeudi 14h-17h
Vendredi 9h-12h

L'Île-Bouchard :

14 Route de Chinon
37220 PANZOULT

02 47 97 63 58
Lundi et jeudi 8h30-12h30 et 14h-17h
Mardi et mercredi 8h30-12h30
Mercredi 8h30 – 12h30
Jeudi 8h30-12h30 et 14h-17h
Vendredi 14h – 17h



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les Sapeurs-Pompiers des Ormes / Dangé-Saint-Romain recrutent



La Communauté de centres Les Ormes / Dangé Saint Romain regroupe 30 hommes et femmes sur deux centres de secours et assure en premier appel la protection de la population de 8 communes, voire au-delà pour venir renforcer les centres voisins. Ce sont également 8 véhicules pour assurer environ 350 interventions par an. Fait marquant cette année, plusieurs pompiers du centre, ainsi que le camion feux de forêt des Ormes, ont participé aux importants feux qui se sont déroulés en Gironde.

Côté sportif, le groupe s'est particulièrement bien illustré, en finissant 9ème au classement du défi inter-centres regroupant l'ensemble des casernes du département. La communauté de centres est toujours en recherche de nouvelles personnes pour assurer ses missions.

Si vous souhaitez nous rejoindre, ou découvrir notre univers, contactez-nous :

Lieutenant Benoît ALEXANDRE : 07 83 93 92 15

Conciliateur de justice



Le Conciliateur de notre canton reçoit le mardi matin sur rendez vous.
Vous pouvez le joindre par téléphone au numéro suivant: **06 07 08 02 07**

Monsieur Guy Ledroit a été nommé par le Président de la Cour d'Appel d'Orléans et a pour mission de régler à l'amiable les conflits individuels entre les particuliers, les entreprises ou les artisans, tels que les troubles de voisinage, les impayés, les malfaçons, les litiges de la consommation, les problèmes locatifs etc.. à l'exception des litiges de la famille et ceux avec l'administration. Un règlement à l'amiable vaut mieux qu'un bon procès d'autant que ce service est gratuit.

Repas Intercommunal

Le repas intercommunal, qui regroupe les communes d'Antogny-le-Tillac, Ports-sur-Vienne et Pussigny, aura lieu le 25 février prochain à Séligny.

Les élus viendront prochainement vous solliciter pour les réservations.

Règlement de 43,00 €

à l'ordre du traiteur : **M. Bertrand DOUSSET**





SAISON 2023 CULTURELLE EN TOURAINE VAL DE VIENNE

	EVENEMENT	LIEU et DATE
JANVIER	OUATOU	L'île-Bouchard, salle des fêtes mercredi 25 - 17h
FEVRIER	RENCONTRE AUTOUR DE LA PERCUSSION	Sainte-Maure-de-Touraine, salle des fêtes samedi 4 - 20h30
	PARENTHÈSES MUSICALES	Panzoult, Le Cube lundi 6 - 18h
MARS	OH LA BELLE VIE !	Panzoult, Le Cube samedi 4 - 20h30
	CONCERT DES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE	Sainte-Maure-de-Touraine, espace Trianon, salle Patrice Lecomte samedi 11 - 17h30
	UN PANSEMENT AU COEUR	Champigny-sur-Veude, salle des fêtes mardi 21 - 18h
AVRIL	LANDING & ACCUMULATION	Panzoult, Le Cube samedi 1 ^{er} - 20h30
MAI	SPIRITUALS	Faye-la-Vineuse, la collégiale vendredi 26 - 20h30
JUIN	LA FANFARE SAUGRENEUE	Pussigny, centre bourg dimanche 11 - 11h30, 14h30, 15h30 et 16h30
JUILLET	FÊTE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE	Brizay, salle des fêtes samedi 1 ^{er} - 10h30
	FESTIVAL LE PLEIN DE SUPER (ISOLA 1ère partie)	Nouâtre, Les chaumes (repli cinéma) samedi 8 - 21h30
		Saint-Epain dimanche 9 - 22h
AOÛT	L'AVARE	Sainte-Maure-de-Touraine, devant le château jeudi 24 Parçay-sur-Vienne, la Fabrique de Parcius vendredi 25 Richelieu samedi 26
SEPTEMBRE	L'INSECTARIUM	Ligré, théâtre de verdure vendredi 8 - 18h30
OCTOBRE	LE VERTIGE DES GIRAFES	Antogny-le-Tillac, pôle culturel samedi 21 - 20h30
NOVEMBRE	LES VIRTUOSES	Panzoult, Le Cube dimanche 26 - 16h



Info et résa

TOURAINE VAL DE VIENNE
Communauté de communes

www.cc-tvv.fr

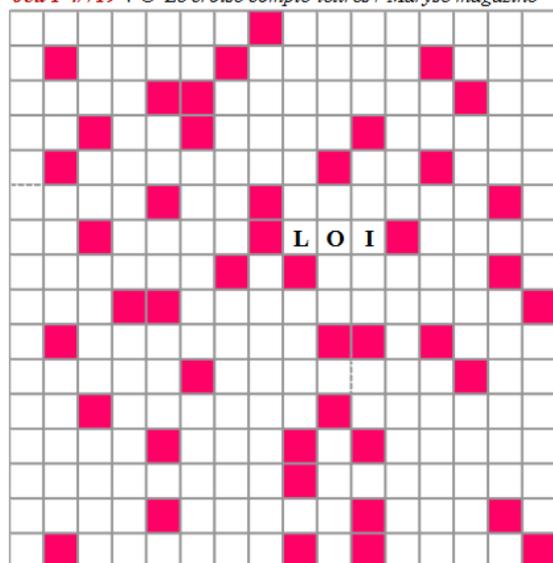


Jeu de réflexion sur les homonymes par Maryse Magazine

Le croisé compte-lettres n'a pas de définitions, il faut le solutionner en comptant le nombre de lettres des mots à caser. Puis, il faudra observer et trouver le mot mystère : ce mot peut être caché à la verticale, à l'horizontale ou à la diagonale. Il est accompagné d'un homonyme que vous pourrez découvrir grâce à l'indice :

« Je fais partie du paysage dans presque toutes les communes de France, tandis que l'un de mes homonymes sis en Normandie ».

Jeu 1-4/719 : © Le croisé compte-lettres / Maryse magazine

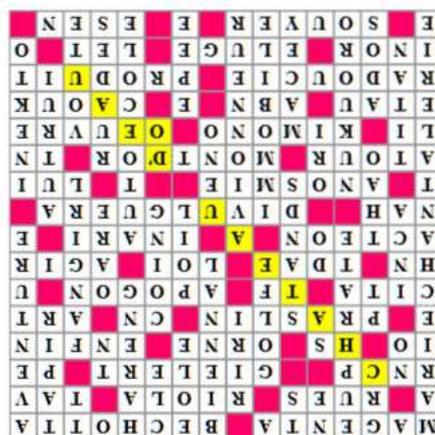


Horizontalement en 2 lettres : CN / HN / HS / IO / LI / PE / TF / TN. **3 lettres :** TAV / ABN / ART / LET / LOI / LUI / NAH. **4 lettres :** AGIR / CITA / ESEN / ETAU / INOR / ORNE / RNCP / RUES / TDAE. **5 lettres :** ATOUR / CAOUK / ELUGE / ENFIN / INARI / RIOLA. **6 lettres :** ACTEON / APOGON / KIMONO / ŒUVRE / SOUYER. **7 lettres :** ANOSMIE / GIELERT / MAGENTA / MONT-D'OR / PRASLIN / PRODUIT. **8 lettres :** BECHOTA / RADOUCIE. **10 lettres :** DIVULGUERA.

Verticalement en 2 lettres : DO / NE / NO / PT / SA / TN / TS / TT. **3 lettres :** CLE / GRC / ORI. **4 lettres :** ADOS / EOLE / EPEE / INCA / OARE / POIL / RIRI / THAO / UENO. **5 lettres :** COING / GOLFE / MACEY / TAPIR / TITAN / VOUTE. **6 lettres :** AUTRUI / HARENG / INEKTO / RUADES. **7 lettres :** BIENNAL / FANGIRL / NUKUORO. **8 lettres :** AVENTURE / EUPHRATE / IMMOBILE. **9 lettres :** AUTOECOLE / AVIONNEUR. **16 lettres :** MARIE-CHANTALERIE.

Solution :

Le croisé compte-lettres : un château pour deux châteaux
Le mot mystère : EAU et ses homonymes **Ø / Ö**
 Dans presque toutes les communes de France, il y a un cours « d'eau » et dans certaines un « **Château d'eau** », son homonyme est le « **Château d'Ø** » qui sis à Mortée, petit village de Normandie, dans le département de l'Orne.
 Un autre « **Château d'Ø** » se situe à Montpellier dans l'Hérault.



Solution du jeu 1-4/719 : © Maryse magazine

Portage de repas à domicile : deux prestataires à votre service

Services Espérance à Domicile de La Tour Saint-Gelin :

02 36 04 61 90 / 06 44 84 06 80
 sed37@laposte.net



Centre Hospitalier de Sainte Maure de Touraine :

02 47 72 32 07
 achats@ch-saintemaure.fr
www.ch-saintemaure.fr - Rubrique « Repas à domicile »



Commerces itinérants



Poissonnerie RIDOUARD
La Cigogne 37800
Noyant-de Touraine
Tél: 02 47 65 87 26

M. RIDOUARD vous accueille tous les vendredis de 9h à 9h45 sur la Place Communale.
C'est l'occasion de profiter de nombreux produits de la mer (poissons, coquillages...). Vous trouverez aussi légumes, fromages et fruits de saison pour accompagner vos repas.

Epicerie ambulante « A côté » de Marigny
Marmande,
les jeudis à la demande.
02 47 58 33 72



Boucherie de Vellèches,
les mercredis à la demande.
05 49 86 41 71

Boulangerie Port de Piles,
les jeudis, samedis et dimanches.
05 49 85 63 03

Boulangerie Les Ormes,
tous les jours sauf le lundi.
05 49 85 61 21



Les numéros utiles

Pompiers	18 ou 112	Ambulances :	
Samu	15	Sainte-Maure	02 47 65 12 24
Gendarmerie	17	Pouzay	02 47 65 87 24
Richelieu	02 47 93 63 20	Relais emploi Ste-Maure	02 47 65 67 50
Enedis dépannage	09 72 67 50 37	ADMR Saint-Epain	06 74 96 13 99
Eau – Syndicat de la Crosse	02 47 59 74 98	(Aide à Domicile en Milieu Rural)	
Agence postale des Ormes	05 49 85 60 96	ASSAD-HAD	02 47 65 61 89
Médecins :		(Association Soins et Services à Domicile – Hospitalisation A Domicile)	
Maison Médicale Sainte-Maure	02 47 45 63 73	Infirmiers et infirmières :	
Dr STAN à La Celle-st-Avant	02 49 49 08 74	Nouâtre	02 47 65 22 50
Dr SERBAN à Nouâtre	02 47 56 03 58	Dangé St-Romain	05 49 86 33 71
Pharmacies :		La Celle St-Avant	02 47 58 12 43
La Celle-st-Avant	02 47 65 03 98	Déchetterie Ports S/Vienne	02 47 65 01 06
Nouâtre	02 47 65 20 28	Lundi : 8h – 12h Mercredi : 9h – 12h et 13h30 – 18h30 Samedi : 9h – 12h	
		CCTVV	02 47 97 03 26
		(Communauté de Communes Touraine Val de Vienne)	
		Assistante sociale Sainte-Maure	02 47 65 42 25
		(Peut se déplacer sur demande à la mairie)	

Présence Verte

La téléassistance est la solution facile et sécurisante pour la personne âgée qui souhaite continuer de pratiquer ses activités habituelles chez elle.

Présence Verte, leader de la téléassistance, propose des offres spécifiques et adaptées aux besoins d'une personne confrontée à la perte d'autonomie, avec un crédit d'impôts de 50 %. Sous la forme d'un bracelet ou d'un médaillon, simple d'utilisation, la téléassistance permet de sécuriser une personne âgée isolée, tout en rassurant son entourage. Son fonctionnement est adapté à nos aînés. Il suffit, en cas de besoin, d'appuyer sur le déclencheur pour alerter directement une centrale d'écoute (24h/24 et 7 jours sur 7) qui se chargera de prévenir les secours nécessaires (membres de l'entourage ou secours publics).

Pour tout renseignement, contactez l'Agence Présence Verte de Tours au 02 47 31 61 96.



Résidences pour personnes âgées

Deux résidences pour personnes âgées autonomes sont à proximité : la Mafpa de Marigny-Marmande (02 47 58 35 83) et le Foyer Résidence le Floréal de Dangé-Saint-Romain (05 49 86 31 60).

La Mafpa est un établissement public qui a ouvert en 1995 et accueille 19 personnes âgées en leur permettant à la fois un mode de vie indépendant, dans un appartement individuel, avec une présence sécurisante jour et nuit, et une vie collective dans une ambiance familiale stimulante par l'intermédiaire d'accès aux services collectifs (restauration, lingerie, animation...).



Mafpa de Marigny-Marmande



Résidence le Floréal de Dangé-Saint-Romain

Etat-civil



Mariage

Typhanie PACAUD et Kévin METIVIER ont célébré leur union le samedi 17 décembre 2022.



Baptême
Civil

Baptême civil

Mélanie PACAUD et Johan PACAUD sont devenus la marraine et le parrain de Maëlyne METIVIER le 17 décembre 2022.

Naissance

Loélya BOUCHET MAGNAN née le 24 avril 2022 à Châtellerault, fille de Cléopée MAGNAN et Kévin BOUCHET.



Décès

Denise RÉVEREAU, née FIEVRE, le 19 août 2022 à Saint-Avertin.

Jacqueline CHARBONNEAU, née PREVAULT, le 19 novembre 2022 à Châtellerault.

Henri LINÉ, ancien Maire de Pussigny pendant 30 ans de 1971 à 2001, le 24 décembre 2022 à Dangé-Saint-Romain.

Bienvenue aux nouveaux habitants

Laëtitia LIBRE et sa fille Emma,
Moulin Foulon

Audrey PINAT et Jesse TOUTAIN, avec leurs 2
enfants : Jaïley et Leyhan
Route de Saint-Clair



Remerciements aux personnes qui nous ont apporté leur aide pour l'élaboration du journal ainsi qu'à Maryse Magazine qui vous offre une carte postale de Pussigny.

CALENDRIER 2023

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
D 1 jour de l'an 01	M 1 Ella	M 1 Aubin	S 1 Hugues	L 1 Fête du travail 18	J 1 Justin
L 2 Basile	J 2 Présentation	J 2 Ch.le Bon	D 2 Sandrine	M 2 Boris	V 2 Blandine
M 3 Geneviève	V 3 Blaise	V 3 Guénolé	L 3 Richard	M 3 Phil.Jacq.	S 3 Kévin
M 4 Odilon	S 4 Véronique	S 4 Casimir	M 4 Isidore	J 4 Sylvain	D 4 Fête des Mères 23
J 5 Edouard	D 5 Agathe 06	D 5 Olive	M 5 Irène	V 5 Judith	L 5 Igor
V 6 Méline	L 6 Gaston	L 6 Colette	J 6 Marcellin	S 6 Prudence	M 6 Norbert
S 7 Raymond	M 7 Eugénie	M 7 Félicité	V 7 J.-B. de la Salle	D 7 Gléle	M 7 Gilbert
D 8 Epiphanie 02	M 8 Jacqueline	M 8 Jean de Dieu	S 8 Julie	L 8 Victoire 1945 19	J 8 Médard
L 9 Alix	J 9 Apolline	J 9 Françoise	D 9 Pâques	M 9 Pacôme	V 9 Diane
M 10 Guillaume	V 10 Arnaud	V 10 Vivien	L 10 L. de Pâques 15	M 10 Solange	S 10 Landry
M 11 Pauline	S 11 ND de Lourdes	S 11 Rosine	M 11 Stanislas	J 11 Estelle	D 11 Barnabé
J 12 Tatiana	D 12 Felix	D 12 Justine	M 12 Jules	V 12 Achille	L 12 Guy
V 13 Yvette	L 13 Béatrice	L 13 Rodrigue	J 13 Ida	S 13 Rolande	M 13 Antoine de P.
S 14 Nina	M 14 Valentin	M 14 Mathilde	V 14 Maxime	D 14 Matthias	M 14 Elisée
D 15 Trémi 03	M 15 Claude	M 15 Louise	S 15 Patern	L 15 Denise	J 15 Germaine
L 16 Marcel	J 16 Juliette	J 16 Bénédicte	D 16 Benoît-Joseph	M 16 Honoré	V 16 J. F. Régis
M 17 Roseline	V 17 Alexis	V 17 Patrice	L 17 Anicet	M 17 Pascal	S 17 Hervé
M 18 Prisca	S 18 Bernadette	S 18 Cyrille	M 18 Parfait	J 18 Ascension	D 18 Fête des Pères
J 19 Marius	D 19 Gabin	D 19 Joseph	M 19 Emma	V 19 Yves	L 19 Romuald
V 20 Sébastien	L 20 Aimée	L 20 PRINTEMPS 12	J 20 Odette	S 20 Bernardin	M 20 Silvère
S 21 Agnès	M 21 Damien	M 21 Clémentine	V 21 Anselme	D 21 Constanun	M 21 ETE
D 22 Vincent	M 22 Isabelle	M 22 Léa	S 22 Alexandre	L 22 Emile	J 22 Alban
L 23 Barnard	J 23 Lazare	J 23 Victorien	D 23 Georges	M 23 Didier	V 23 Audrey
M 24 Fr. de Sales	V 24 Modeste	V 24 Cath. de Suède	L 24 Fidèle	M 24 Donatien	S 24 Jean-Baptiste
M 25 Conv. de Paul	S 25 Roméo	S 25 Annonciation	M 25 Marc	J 25 Sophie	D 25 Prosper
J 26 Paule	D 26 Nestor	D 26 Leticia +1h	M 26 Alida	V 26 Bérenger	L 26 Antheime
V 27 Angèle	L 27 Honorine	L 27 Habib	J 27 Zita	S 27 Augustin	M 27 Fernand
S 28 Th. d'Acquin	M 28 Romain	M 28 Gontran	V 28 Valérie	D 28 Pentecôte	M 28 Irénée
D 29 Glidas	L 29 Th. d'Acquin	M 29 Gwladys	S 29 Cath. de Sienne	L 29 L. Pentecôte 22	J 29 Pierre-Paul
L 30 Martine	M 30 Amédée	J 30 Amédée	D 30 Robert	M 30 Ferdinand	V 30 Martial
M 31 Marcelle	S 31 Benjamin	V 31 Benjamin	M 31 Visitation	M 31 Visitation	

■ ZONE A: Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
■ ZONE B: Académies d'Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
■ ZONE C: Académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

■ JOURS FÉRIES ● NOUVELLE LUNE ● PREMIER QUARTIER ○ PLEINE LUNE ● DERNIER QUARTIER

www.calendriergratuit.fr

CALENDRIER 2023

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
S 1 Thierry	M 1 Alphonse	V 1 Gilles	D 1 Thé. de l'E. Jésus	M 1 Toussaint	V 1 Florence
D 2 Martinien	M 2 Julien Eymard	S 2 Ingrid	L 2 Léger	J 2 Défunts	S 2 Viviane
L 3 Thomas	J 3 Lydie	D 3 Grégoire	M 3 Gérard	V 3 Hubert	D 3 François Xavier
M 4 Florent	V 4 Jean-M. Vianney	L 4 Rosalie	M 4 Fr. d'Assise	S 4 Charles	L 4 Barbara
M 5 Antoine	S 5 Abel	M 5 Rabssa	J 5 Fleur	D 5 Sylvie	M 5 Gérard
J 6 Mariette	D 6 Transfiguration	M 6 Bertrand	V 6 Bruno	L 6 Bertille	M 6 Nicolas
V 7 Raoul	L 7 Gaétan	J 7 Reine	S 7 Serge	M 7 Carine	J 7 Ambroise
S 8 Thibault	M 8 Dominique	V 8 Nativité	D 8 Pélagie	M 8 Geoffroy	V 8 Imm. Conception
D 9 Amandine	M 9 Amour	S 9 Alain	L 9 Denis	J 9 Théodore	S 9 Pierre Fourrier
L 10 Ulrich	J 10 Laurent	D 10 Inés	M 10 Ghislain	V 10 Léon	D 10 Romaric
M 11 Benoît	V 11 Claire	L 11 Adelphe	M 11 Firmin	S 11 Armistice 1918	L 11 Daniel
M 12 Olivier	S 12 Jeanne F.C.	M 12 Apollinaire	J 12 Wilfried	D 12 Christian	M 12 Corentin
J 13 Henri et Joël	D 13 Hippolyte	M 13 Aimé	V 13 Géraud	L 13 Brice	M 13 Lucie
V 14 Fête Nationale	L 14 Evarid	J 14 Croix Glorieuse	S 14 Juste	M 14 Sidoine	J 14 Odile
S 15 Donald	M 15 Assomption	V 15 Roland	D 15 Thérèse d'Avila	M 15 Albert	V 15 Ninon
D 16 ND. Mt. Carmel	M 16 Arnel	S 16 Edith	L 16 Edwige	J 16 Marguerite	S 16 Alice
L 17 Charlotte	J 17 Hyacinthe	D 17 Renaud	M 17 Baudoin	V 17 Elisabeth	D 17 Gaël
M 18 Frédéric	V 18 Hélène	L 18 Nadège	M 18 Luc	S 18 Aude	L 18 Gatien
M 19 Arsène	S 19 Jean Eudes	M 19 Emilie	J 19 René	D 19 Tanguy	M 19 Urbain
J 20 Marina	D 20 Bernard	M 20 Davy	V 20 Adeline	L 20 Edmond	M 20 Théophile
V 21 Victor	L 21 Christophe	J 21 Matthieu	S 21 Céline	M 21 Prés. de Marie	J 21 Pierre C.
S 22 Marie Madeleine	M 22 Fabrice	V 22 Maurice	D 22 Floride	M 22 Cécile	V 22 HIVER
D 23 Brigitte	M 23 Rose de Lima	S 23 AUTOMNE	L 23 Jean de Capistran	J 23 Clément	S 23 Armand
L 24 Christine	J 24 Barthélémy	D 24 Thede	M 24 Florentin	V 24 Flora	D 24 Adèle
M 25 Jacques	V 25 Louis	L 25 Hermann	M 25 Crépin	S 25 Catherine	L 25 Noël
M 26 Anne-Joachim	S 26 Natacha	M 26 Côme et Damien	J 26 Dimitri	D 26 Delphine	M 26 Etienne
J 27 Nathalie	D 27 Monique	M 27 Vinc. de Paul	V 27 Emeline	L 27 Sévrin	M 27 Jean
V 28 Samson	L 28 Augustin	J 28 Venceslas	S 28 Jude	M 28 Jacq. de la M.	J 28 Innocents
S 29 Marthe	M 29 Sabine	V 29 Michel	D 29 Narcisse -1h	M 29 Saturnin	V 29 David
D 30 Juliette	M 30 Fiacre	S 30 Jérôme	L 30 Bienvenue	J 30 André	S 30 Roger
L 31 Ignace de L.	J 31 Aristide		M 31 Quentin		D 31 Sylvestre

■ ZONE A: Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
■ ZONE B: Académies d'Als-Marselle, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
■ ZONE C: Académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
■ JOURS FERIES ● NOUVELLE LUNE ● PREMIER QUARTIER ○ PLEINE LUNE ● DERNIER QUARTIER

